

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Articles L. 5211-11 et L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date d'affichage : 20 Novembre 2024

Le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT se réunira en session ordinaire le :

JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 à 18 H 30
au Siège de la C/C TARN-AGOUT

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024
1. MISE EN PLACE DE LA VENTE AUX ENCHERES PAR LE DOMAINE DES BIENS MOBILIERS REFORMES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
 2. MODIFICATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE « ACTION SOCIALE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE » ET ACTUALISATION DE L'ENSEMBLE DES DEFINITIONS DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
 3. CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER POUR L'AMENAGEMENT DE LA VOIE DE DESSERTE DE LA BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LUDOLAC A SAINT-LIEUX-LES-LAVOUR
 4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT/POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE COCAGNE
 5. ESPACE INTERCOMMUNAL SAINT-ROCH (FRANCE SERVICES) A LAVOUR : CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE ENEDIS / COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
 6. ZAC LES CADAUX : CESSION D'UN TERRAIN (AVENANT N° 26 AU CAHIER DES CHARGES DE CESSION DE TERRAIN)
 7. SUBVENTION D'EQUILIBRE A VERSER PAR ANTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT AU BUDGET ANNEXE 2025 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
 8. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE DE LAVOUR
 9. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE DE MARZENS
 10. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE DE MASSAC-SERAN
 11. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE DE SAINT-LIEUX-LES-LAVOUR
 12. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE
 13. OCTROI DES FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES
 14. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2024 : DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N°1
 15. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2024 : DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 2
 16. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2024 – DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 3
 17. BUDGET PRIMITIF STATION D'EPURATION LES CADAUX 2024 : DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 1
 18. BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2024 : DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 1
 19. ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES IRRECOUVRABLES
 20. ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « PREVOYANCE » SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU TARN
 21. PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DU PERSONNEL
 22. ADHESION AU CONTRAT GROUPE COUVRANT LES RISQUES FINANCIERS LIES A LA PROTECTION STATUTAIRE DES PERSONNELS TERRITORIAUX POUR LA PERIODE 2025-2028
 23. RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
 24. TABLEAU DES EFFECTIFS
 25. CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL L'O PASTEL : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE
 26. PERMIS DE LOUER : DEMANDE DE LA COMMUNE DE LUGAN D'INSTAURATION DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION
 27. CONVENTION PRE-OPERATIONNELLE SECTEUR « OAP DERRIERE L'ECOLE » ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE/COMMUNE DE LUGAN/COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
 28. CONVENTION OPERATIONNELLE « CŒUR DE VILLAGE » - OPERATION DE LOGEMENTS ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE/COMMUNE DE VEILHES/COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT

➤ ***Compte-rendu des délégations du Conseil communautaire au Président***

➤ ***Questions diverses***

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT

Espace Ressources - Rond-point de Gabor - 81370 SAINT-SULPICE
Tél. 05 63 41 89 12 - Fax 05 63 41 89 15 - email : accueil@cc-tarnagout.fr
www.cc-tarnagout.fr

Le Président

Gérard PORTES

